

Cette fiche est commune à la Cantine Scolaire, l'Accueil Périscolaire,  
le Centre de Loisirs, l'Espace Jeunes et le Projet Vacances.

Pour des raisons règlementaires et organisationnelles, en l'absence de cette fiche, votre enfant ne pourra pas manger à la cantine, fréquenter l'aide aux devoirs, la garderie ou l'Accueil de Loisirs.  
Merci de la compléter, éventuellement de la corriger, de la signer et de nous la remettre soit en Mairie soit au Pôle Éducation Enfance Jeunesse (Espace Droséra).

### Enfant

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Sexe :</b> M / F
Téléphone de la maison		
Né(e) le / / à		

### Famille de facturation

<b>Nom de la Famille :</b>	<b>Situation Familiale :</b>
<b>Adresse de facturation :</b>	<b>Nombre d'enfants à Charge :</b>
<b>Téléphone de la maison</b>	<b>Régime social :</b>
<b>E-mail :</b>	- CAF (merci de renseigner votre n° d'allocataire) :
	- MSA (merci de nous fournir une attestation de quotient familial)
	<b>Aides :</b> CAF Azur Bons MSA Autres :

<b>Nom et Prénom du père :</b>	<b>Nom et Prénom de la mère:</b>
<b>Téléphone fixe</b>	<b>Téléphone fixe</b>
<b>Tel. Professionnel</b>	<b>Tel. Professionnel</b>
<b>Mobile</b>	<b>Mobile :</b>
<b>Profession</b>	<b>Profession</b>
<b>Autorité Parentale</b> <b>Oui / Non</b>	<b>Autorité Parentale</b> <b>Oui / Non</b>

### Autorisation

Autorise les responsables du Pôle Éducation Enfance Jeunesse de Plumélieu-Bieuzy à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical et intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant en cas d'incapacité à joindre les parents.	Oui / Non
Droit à l'image : Autorise le Pôle Éducation Enfance Jeunesse de Plumélieu-Bieuzy à utiliser et diffuser à titre gratuit des photographies et vidéos réalisées dans le cadre des activités du PEEJ.	Oui / Non
Autorise l'enfant à participer à toutes les activités du Pôle Éducation Enfance Jeunesse de Plumélieu-Bieuzy (camps, sorties...).	Oui / Non
Autorise l'enfant à quitter seul les structures gérées par le Pôle Éducation Enfance Jeunesse de Plumélieu-Bieuzy (Accueil de Loisirs, école ...).	Oui / Non
Autorise le transport de l'enfant par un responsable du Pôle Éducation Enfance Jeunesse de Plumélieu-Bieuzy (véhicule de service ou agréé).	OUI / NON

### Personnes à contacter en cas d'Urgence

Nom	Prénom	Téléphone
.		
.		
.		

### Personnes Autorisées à Venir Chercher l'Enfant autres que les Parents

Nom	Prénom	Téléphone

## SANTÉ

Médecin	Spécialité	Adresse	Téléphone	Ville

## Vaccinations

Vaccins	Dernière Vaccination
DT POLIO DIPH, TÉTA, POLIO (3 rappels avant 1 an puis à 6 ans et 11 ans)	

## Maladie(s) contagieuse déjà eu...

Varicelle : oui / non	Rubéole : oui / non	Roséole : oui / non
Autres ( qu' angine et otite ) :		

## Notes Médicales

Autorisation d'Hospitalisation :  Etablissement Hospitalier fréquenté: CHCB ou autre : .....

## Antécédents Médicaux et traitement en cours

--

## Commentaires - Hospitalisation

--

## Régimes Alimentaires

(vous devez nous fournir une attestation du médecin ou de l'allergologue précisant la conduite à tenir = un PAI)

Régime Alimentaire	Commentaires

## Allergies, précisez la nature (asthme, alimentaire, ...)

Allergie	Commentaires

- Le représentant légal de chaque enfant certifie avoir souscrit une assurance (responsabilité civile) au nom de son enfant et qui couvre tout dommage causé à autrui, la dégradation du matériel ou de l'équipement.
- Les heures et lieux de rendez-vous sont à respecter. La commune est responsable de l'enfant uniquement durant sa période de présence sur les différentes structures (pointage de présence faisant foi).
- En cas de manquement à la discipline, l'organisateur se réserve le droit de mettre fin à la participation de l'enfant ou du jeune aux différentes activités proposées par la commune.
- Pour un prélèvement automatique, joignez un RIB, sans quoi la facture vous sera expédiée et sera à régler au Trésor public de Baud. En cas de prélèvement, le paiement en tickets, chèques CESU ou chèques vacances est possible si vous réglez la partie correspondante dès réception de la facture au Trésor public.
- Le responsable légal s'engage à mettre à jour cette fiche, y compris son quotient familial tout au long de l'année, en passant par le Portail Famille : [plumelieu.portail-familles.net](http://plumelieu.portail-familles.net)
- Pour les inscriptions (vacances, mercredis, aide aux devoirs, garderie et cantine), vous devez privilégier le portail famille (ouvert aux préinscriptions). Tout autre mode d'inscription (mail, téléphone, permanence) ne sera pas prioritaire.

Je soussigné(e)..... responsable légal de l'enfant certifie avoir pris connaissance des conditions figurant sur le dossier d'inscription.

Date, Signature(s)

Mentionnez "Lu et Approuvé"